



RF  
Digne-Les-Bains  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 24/11/2016  
004-210400180-20161122-DE\_2016\_068-DE

**République Française**

\*\*\*

**Alpes de Haute Provence**

\*\*\*

**Commune de BANON**

**Séance du mardi 22 novembre 2016**

Date de la convocation :  
16/11/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux novembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe  
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
13

**Présents :**  
Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis  
BREMOND, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE,  
Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD,  
Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
14

Secrétaire de séance:  
Louis BREMOND

**Représentés :**  
Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE  
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS

**Absents :**

DE 2016 068

**Objet: Nouvelle Communauté de Communes - Représentation**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion du Conseil communautaire de la CCHP et de la CCPB en date du 18 octobre dernier.

Considérant les deux précédentes décisions concernant le nom et le siège de la nouvelle structure issue du groupement de la Communauté de Communes de Haute de Provence et la Communauté de Communes du Pays de Banon,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,  
avec 1 voix contre (Daniel DELORY) et 1 abstention (Michèle MOUTTE),

- **DEMANDE** l'application de l'accord local pour la désignation des conseillers communautaires.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

